



Bonjour Madame la Présidente,

J'ai bien reçu les différentes questions que vous avez souhaité me faire parvenir dans le cadre de la campagne électorale, ce dont je vous remercie vivement.

1/ Pour ce qui concerne la question de la valorisation de la biodiversité, il va de soi que cela doit faire l'objet d'une attention dans le cadre de l'élaboration du prochain PLU qu'engage la commune de Noirmoutier en l'île.

Votre question porte néanmoins sur sa mise en valeur, ce qui devra se faire plutôt à l'échelle du bassin versant de la baie de Bourgneuf.

Nous sommes en train de travailler à un observatoire de la biodiversité, ce qui me tient tout particulièrement à cœur, pour avoir un inventaire, sinon exhaustif, au moins précis de notre biodiversité, pour en faire partager la connaissance aux citoyens et développer des préconisations pour conjuguer au mieux les activités humaines avec le respect et le maintien de la biodiversité.

Cela veut dire, entre autres, travailler sur la question des habitats et leur pérennisation.

Je ne vois pas pour ma part la biodiversité comme une contrainte mais comme une responsabilité collective de mieux vivre avec notre environnement, en étant attentif à l'invisible et au vivant, sous toutes ses formes !

2/ Pour ce qui concerne la question du document SPR, j'ai déjà eu l'occasion de vous le préciser, et je réitère donc mon propos : la commune de Noirmoutier engage à la fois la révision générale du PLU ainsi que la mise en oeuvre d'un document SPR pour remplacer notre ZPPAUP qui date de 1991.

Ça sera l'occasion de nous entendre sur la question du patrimoine et sa qualification. Un gros travail a déjà été réalisé par Jean Lemoine sur ce dossier il y a quelques années. Nous avons dû à l'époque surseoir à l'élaboration d'une AMVAP, parce que nous avons été dans l'obligation de refaire le PLU de 2007 qui venait d'être annulé par le tribunal administratif.

3/ Pour ce qui concerne la question des vélos, est d'ores et déjà prévu au niveau de la communauté de communes la réalisation d'un plan de déplacement où le vélo aura une part importante.

Je compte sur l'association pour nous accompagner le mieux possible dans la volonté que nous avons exprimée de réaliser des tracés de pistes cyclables, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité dans des espaces à multiples enjeux.

4/ Il va de soi que l'élaboration d'un nouveau PLU permettra une mise en conformité avec le Scot et les documents qui s'imposent au PLU.

Je souhaite pour ma part ardemment que nous puissions aller vers un PLUi. Compte tenu des retards pris par la commune de l'Épine qui a été incapable de valider un PLU sur la durée du mandat, cela me semble difficile, malheureusement, mais il faudra essayer !

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Noël FAUCHER